

HELP



Dans le contexte actuel de crise sanitaire liée au COVID-19, animé par un esprit de PRENDRE SOIN DES PERSONNELS (CARE) et suite à la demande conjointe de la Direction du CH le Vinatier et du Président et de la Vice-Présidente de la CME et des médecins du Service de Santé au Travail, le Centre de Prévention du Suicide (CPS) et les représentants du collège des psychologues ont élaboré un dispositif téléphonique de Care pour les professionnels dénommé HELP (Hotline Ecoute Lien Professionnel)

Ce dispositif est le fruit d'un travail conjoint entre diverses professions : psychiatres, psychologues, infirmiers, secrétaires, informaticiens, et chargée de communication.

HELP peut prendre soin psychologiquement de tout professionnel du Vinatier qui en a besoin, qui nous appelle, (pour un motif de souffrance au travail ou pour un motif personnel) avec une garantie totale d'une absolue confidentialité, d'un anonymat, (la taille de notre hôpital le permet). Si le professionnel est en souffrance dans son poste ou que sa souffrance d'origine personnelle le met en difficulté dans son poste et nécessite les compétences d'un médecin du service de Santé au travail, il sera orienté vers ce service, à condition qu'il en soit d'accord.

HELP est destiné aux professionnels toutes catégories professionnelles confondues, qui présentent une souffrance psychique en lien avec le COVID-19, quelle qu'en soit l'origine, personnelle ou professionnelle. Ce dispositif est destiné aux professionnels en activité comme en arrêt maladie.

Le COPIL de HELP est principalement constitué des médecins psychiatres et des psychologues qui ont élaboré le dispositif (Michèle PACAUT-TRONCIN, Edouard LEAUNE, Patrick POLO, Maxime VIEUX, Catherine PADOVAN, Paul BERAUD, Martine CASTELLOTTI, Yamina LAGHA, Anne de LARQUIER, Laurence NEGULESCU, Cécile DUBESSY, Emmanuel POULET).

Les psychologues du CH le Vinatier ont répondu massivement à l'appel d'offre, et ont proposé leurs compétences, ont adapté leur pratique clinique individuelle au service de la communauté. Cet investissement commun soude des liens forts entre les psychologues, quels que soient leurs formations et leurs champs théoriques. Tous, avec leurs propres compétences, leur savoir et leur expérience œuvrent afin de proposer une écoute active, un accompagnement et soutien adaptés à la problématique amenée par le demandeur. Leurs Chefs de Service ont tous accepté qu'ils s'absentent du service deux demi-journées par semaine pour participer à HELP.

HELP est un dispositif de soin de crise et de soutien, de prendre soin (care) des personnes épuisées au travail ou risquant de l'être, en état de stress, en prévention aussi éventuellement d'un risque suicidaire, ou de l'émergence d'un stress post-traumatique..

HELP a été initialement conçu par et pour les professionnels du CH le Vinatier. A l'heure où nous écrivons ces lignes, il est question que cette hotline puisse bénéficier aussi à des professionnels d'EHPADS et d'un autre CHS de la Communauté Psychiatrique de Territoire.

HELP est organisé en 3 lignes d'interventions fonctionnelles (et non hiérarchiques) : les psychologues de 1^{ère} ligne, assurent les entretiens tous venants quelle que soit la problématique, et orientent le demandeur vers un psychologue de 2^{ème} ligne si nécessaire, plus spécialisé dans le psychotrauma et la détection du risque suicidaire. Les psychologues de 2^{ème} ligne assurent également les supervisions hebdomadaires des psychologues de 1^{ère} ligne de leur groupe. S'il existe un risque suicidaire et une souffrance significative du demandeur, la 3^{ème} ligne est constituée des psychiatres du CPS et des médecins de la médecine du travail. Ce n'est qu'avec son plein accord qu'un professionnel sera orienté vers le service de Santé au Travail, afin que son poste puisse être adapté si besoin par exemple.

L'entretien téléphonique avec le demandeur repose sur une écoute empathique, un travail axé sur les ressources immédiates du demandeur et

sur l'aide au développement de stratégies de régulation cognitive et émotionnelle. A l'issue de l'entretien, le psychologue utilise ses compétences pour définir si le professionnel demandeur a besoin d'autre(s) appel(s) ou non, ou d'une orientation vers un psychologue plus spécialisé dans la gestion du psychotrauma, ou d'une orientation vers un médecin du CPS. Le psychologue dispose aussi d'une boîte à outils psychologiques, dont il peut faire profiter le demandeur (avec des techniques de méditation par exemple, des vidéos, etc).

HELP fonctionne depuis le 1er avril 2020.

Concepts clés : CARE, OSEZ PRENDRE SOIN DE VOUS, CONFIDENTIALITE GARANTIE

Le COPIL HELP

Vous pouvez nous joindre à tout moment entre 9h et 19h du lundi au vendredi au 04.81.92.56.99.

Découvrez l'organisation du dispositif HELP

LE VINATIER BP 30039 - 95 BD PINEL 69678 BRON CEDEX